

POLYPHASE® EC17
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

N° D'HOMOLOGATION 23531
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:
3-Iodo-2-Propynyl Butyl Carbamate.....17%

AFFICHER UNE COPIE DE CETTE ÉTIQUETTE DANS LA ZONE DE TRAITEMENT

DANGER

POISON/CORROSIF
DANGER – CORROSIF POUR LA PEAU ET LES YEUX

TROY CHEMICAL CORPORATION
ONE AVENUE L
NEWARK, NJ 07105
(973) 589-2500

CONTENU NET :

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE BULLETIN TECHNIQUE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

PRÉCAUTIONS:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux ou la peau avec une grande quantité d'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste. Lors de la manutention du concentré, porter un masque complet pour le visage et un respirateur à cartouche ainsi que des gants, un tablier, un casque de protection et des bottes résistant aux produits chimiques. Utiliser seulement dans des endroits bien ventilés. Ne pas porter de verres de contact.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site du traitement.
 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
 3. Rendre le contenant inutilisable.
 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
- Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou animaux par l'entreposage ou l'élimination.

PREMIERS SOINS :

Si dans les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si sur la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si avalé : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si inhalé : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Des lésions probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'usage d'un lavage gastrique. Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Ne pas utiliser, verser, déverser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas verser directement dans l'eau ou dans les milieux humides. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

MODE D'EMPLOI:

APPLICATION :

Polyphase EC17 est vendu pour usage industriel seulement. Les préparateurs de la formule sont responsables de leur propre homologation. Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RESTRICTIONS SUR L'USAGE :

Les installations de traitement devront fournir des mesures d'hygiène industrielle et un équipement de sécurité appropriés pour l'utilisation en toute sécurité de ce produit. Le site du traitement doit avoir une technologie efficace de confinement et de réduction de la pollution pour s'assurer que le pesticide n'est pas relâché dans l'environnement avoisinant dans des conditions de fonctionnement normales. Le bois fraîchement traité devrait être manutentionné et trié d'une manière qui ne donne aucune possibilité pour le dégagement de la zone de préservation dans l'environnement. Les installations de traitement en plein air sont interdites. Ne pas utiliser le bois traité au Polyphase EC17 pour la fabrication de contenants d'aliments ou pour l'entreposage d'aliments.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))